



## INFORMATIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

### Couvre-feu de 18h à 6h jusqu'au 20 février inclus

Depuis le 16 janvier 2021, les sorties et déplacements sont interdits de 18h00 à 06h00 du matin sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.

Une attestation de déplacement dérogatoire propre au couvre-feu est requise pour se déplacer entre **18h00 et 06h00**. Il est possible de la télécharger sur le site du Gouvernement, sur le site du ministère de l'Intérieur et sur l'application #TousAntiCovid, ou de la recopier sur un papier libre.

**Des dérogations sont prévues** pour se rendre chez le médecin, pour raisons médicales, se rendre à la pharmacie de garde ou l'hôpital, pour raison professionnelle ou universitaire, pour les déplacements en avion ou train (le billet faisant foi), pour motif impérieux, pour assistance aux personnes vulnérables, précaires ou la garde d'enfants, pour se rendre auprès d'un proche dépendant, pour le déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant, pour convocation judiciaire ou administrative, pour participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative, ou pour sortir son animal de compagnie dans un rayon de un kilomètre.

#### **Port du masque obligatoire**

Mesures en vigueur au 29/01/2021

### **Enquête publique du 01 février 2021**

#### **au 05 mars 2021 inclus**

Enquête sur le programme de travaux envisagé par le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse dans le cadre du Contrat Territorial 2021-2026, visant l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau du bassin versant de la Petite Creuse, sur le territoire de compétence du syndicat et dans le cadre de ses prérogatives des Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations (GEMAPI). Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier papier se rapportant à cette opération, aux heures habituelles d'ouverture au public, déposé au siège de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, rue des violettes 23350 Genouillac : du **lundi au jeudi de 9h00 à 12h30** et de **14h00 à 17h00**, le **vendredi de 9h00 à 12h30** et de **14h00 à 16h00**.

Un exemplaire du dossier relatif à ces travaux sera consultable par voie dématérialisée sur le lien : <https://www.creuseconfluence.com/services/gemapi/avis-d-enquete-publique>

Monsieur PAUL Jean louis, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, pour recevoir les observations au cours des permanences qui ont été fixées de la façon suivante : vendredi **05 février 2021** de **14h00 à 17h00** et lundi **22 février 2021** de **9h00 à 12h00**.

Plus d'informations sur [creuseconfluence.com](http://creuseconfluence.com)

### Campagne de vaccination contre la Covid-19

#### **Vous êtes éligible à cette vaccination :**

- Si vous résidez en EHPAD et en USLD (Unité de soins de longue durée)
- Si vous êtes une personne âgée séjournant dans un établissement de santé ou dans un foyer de travailleurs migrants.
- Si vous êtes en situation de handicap et que vous êtes hébergée en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé.
- Si vous êtes un professionnel de santé de plus de 50 ans ou ayant un facteur à risque.
- Si vous êtes pompier ou aide à domicile de plus de 50 ans.

Si vous avez plus de 75 ans.

#### **Si vous souhaitez vous faire vacciner, vous pouvez essayer de prendre rendez-vous dans l'un des centres creusois :**

- **Centre de Guéret : 05.55.51.55.71 - Espace Créole, 22 chemin des amoureux, 23000 Guéret**
- **Centre d'Aubusson : 05.55.83.51.26 - Site Le Mont, rue Henri Dunant, à Aubusson**
- **Centre de La Souterraine : 05.55.89.59.94 - 23 Avenue Pasteur, 23300 La Souterraine**
- **Bourganeuf : 05.55.51.55.71**
- **Évaux-les-Bains : 05.55.65.60.00**
- **Boussac : Rendez vous après le 1er Mars au 06.08.89.86.89**



#### **Les Permanences en mairie**

- **Assistante sociale : sur RDV les 2ème, 3ème et 4ème jeudis du mois /Tél. 05 44 30 25 40 (UTAS Guéret)**
- **CARSAT : sur RDV à compter du mois de mars les 1er et 3ème lundi de chaque mois**

#### **L'application BONNAT**

Vous souhaitez suivre l'actualité de Bonnat en continu ?

L'application Bonnat est là pour vous informer : actualités, démarches, météo, MSAP... Vous pouvez même signaler un problème ou féliciter une action.

Des infos en continu sur votre commune !

(Application à télécharger sur Play Store et App Store)



**Prochain Conseil Municipal Dimanche 07/02 à 10h**  
**Salle des Fêtes Roger Coindat**

## VIE CULTURELLE

### Médiathèque "Mille pages"

**Myrthe expose ses photos à la médiathèque jusqu'au samedi 20 février 2021.**

Myrthe Noordegraaf est originaire des Pays-Bas. A Amsterdam elle fait l'école de design graphique, tient une boutique / atelier brocante et peint. Elle s'installe en France dans les années 2000, ouvre des chambres d'hôtes, et relooke des objets et des meubles. Elle aime tout ce qui est très coloré. Elle peint, dessine et photographie au fil de ses balades sur les petites routes creusoises. En 2018 après des événements très douloureux Myrthe décide de repartir à zéro, de consacrer sa vie à l'art comme antidote. En chemin elle rencontre un photographe avec lequel elle s'installe à Bonnat et qui deviendra son mari en 2020. Elle s'appelle aujourd'hui Myrthe Ciancia. Myrthe sait combien l'art peut sauver, la beauté de la nature, la couleur sont des remèdes pour garder le moral.

**« J'espère que mes couleurs feront des sourires et que mon travail inspire à voir le monde plus beau. Faire de la photo c'est refaire le monde, l'embellir avec son regard »**

Myrthe Ciancia

### Le Chai

Comptoir d'initiatives et espace de travail partagé, 22 rue Grande à Bonnat.

Le Chai est un lieu où se croisent culture, loisirs et activités professionnelles, et où l'humain est au cœur des actions. On y trouve des ateliers en tout genre (discussion français-anglais, couture, jardin...), des expositions, des événements, ainsi que des ateliers informatique tous niveaux et un espace de travail partagé (=coworking). Les locaux et du matériel peuvent être mis à disposition pour vos activités, qu'elles soient professionnelles, associatives ou privées. En cette période de mesures sanitaires, les locaux sont fermés au public. Seul l'espace de travail partagé est ouvert et les salles de réunion sont accessibles jusqu'à 7 personnes. Renseignements du lundi au vendredi: **05.44.30.07.66** ou **lechai23@orange.fr**

## TRAVAUX

### Avancement des travaux de la fibre

Les travaux d'avancement de pose de la fibre seront terminés fin mars. Après une période d'essais de réception de travaux et de précommercialisation aux opérateurs de téléphonie, la vente des abonnements pourra débuter : à partir de juin pour le Nord, Nord Est et de l'Ouest de Bonnat et en septembre pour le centre-bourg et le sud de la commune.



#### Coups de courant le 09 Février

De 8h30 à 12h00, des coupures de courants vont intervenir au :  
MOULIN, RATEAU, LES DEVANTS LONG L'EAU  
13, au 17, au 14 et au 16 GOUDENECHÉ  
1, au 5, au 9, au 4 et au 10 LE RATEAU  
LES FICHEDOIRES.

Afin de protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

## VIE ÉCONOMIQUE

### "Au couscoussier", 14 Rue Grande

Ouvert du Mardi au Dimanche,  
réservations auprès de  
Pascal ORILIA  
**07.57.42.70.66**

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



port du masque obligatoire

## CONTACTS



Mairie

05.55.62.10.38

mairie.bonnat@orange.fr

Maison de services au public

05.55.62.85.04

msap.bonnat@orange.fr

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h  
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h  
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h



Médiathèque  
Mille Pages

05.55.81.09.66

bibliotheque.bonnat@orange.fr

Mardi, mercredi, vendredi :  
9h-12h et 14h-18h  
Jeudi et samedi : 9h-12h